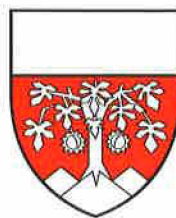


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffe municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

La Société de développement du Mont avait organisé le 14 février dernier la traditionnelle réception des nouveaux habitants. Cette manifestation se déroulait à la grande salle du Petit-Mont. Plus d'une centaine de personnes arrivées au Mont durant l'année 2000 avaient répondu à l'invitation. Elles ont ainsi eu l'occasion de faire connaissance des membres des autorités communales et de délégués des sociétés locales qui ont décrit sommairement les principales activités des associations qu'ils représentaient. La soirée a été animée par des productions du chœur mixte de l'Echo des bois et de la fanfare l'Union instrumentale. Les participants ont pu apprécier les pâtisseries préparées par le groupe du Mont de l'Association des paysannes vaudoises.

## Feu bactérien

Dans le numéro de juillet de l'année dernière j'avais évoqué cette maladie causée par des bactéries qui affecte certaines espèces fruitières à pépins et des plantes d'ornement tels les cotonéasters, les sorbiers, les aubépines et les buissons ardents. Les employés communaux ont parcouru tous les jardins et espaces verts de la commune durant l'été et l'automne derniers. Ils ont dénombré 36 cas de plantes présentant des symptômes de cette maladie dont ils ont prélevé des échantillons. Ceux-ci ont été analysés par la station fédérale de recherche agronomique de Changins. Seuls 16 cas se sont avérés positifs. Les plantes malades ont toutes été arrachées et brûlées sans frais pour leurs propriétaires. Cette campagne de dépistage est maintenant terminée pour notre commune, dans laquelle on a finalement trouvé peu de foyers de cette maladie très contagieuse pour les espèces végétales qu'elle affecte.

## Bus train pyjama

Ce service, dont j'ai déjà parlé dans un précédent numéro des 4 Coins, dessert les communes de la région Lausannoise les nuits de vendredi et de samedi à l'intention des jeunes noctambules. La course de Lausanne au Mont coûte Frs 3.50. Les bus partent de St-François à 1 h 40 et à 3 h 20. Ils empruntent le parcours suivant: St-François, Bel-Air, les Bergières, la Blécherette, les Casernes, le Vieux Moulin, le Mont, Cugy et Froideville. En 2000 ce sont 534 habitants du Mont qui ont utilisé ce moyen de transport sur un total de 25'153 passagers des 36 communes de l'agglomération lausannoise qui bénéficient de ce service. La fréquentation du bus pyjama par des habitants du Mont a diminué de 12,3 % l'année dernière par rapport à 1999. Nous allons donc entreprendre à nouveau une campagne d'information des jeunes gens de 16 à 25 ans, afin qu'ils connaissent l'existence de ce moyen de transport et l'utilisent intensivement.

## Déchetterie de Manloud

L'année dernière nous avons à nouveau enregistré une forte augmentation des déchets de toutes sortes apportés à Manloud. Ils ont atteint un total de 458 tonnes. Il y a eu notamment 172 tonnes de papier, 103 tonnes de déchets de bois, 425 tonnes d'objets encombrants non métalliques, 72 tonnes d'objets métalliques, 2,7 tonnes d'ordinateurs, 575 kg de piles électriques, 1483 kg de capsules Nespresso et 1'082 tubes néon. Il faut encore ajouter à cela les 716 tonnes de déchets végétaux qui, après broyage sont acheminés sur la compostière de la Coulette et dont l'élimination a coûté plus de **Frs 78'000.-**. A cette somme viennent s'ajouter **Frs 118'000.-** pour l'élimination de tous les autres déchets collectés à Manloud.

Il n'est pas inutile de rappeler que cette déchetterie est réservée aux habitants du Mont. Compte tenu de l'accroissement constant du tonnage des déchets apportés et dont le coût de l'élimination augmente également, on fera des contrôles de la provenance des usagers. **Ceux-ci doivent être en possession d'une carte d'accès de la déchetterie qui peut être obtenue auprès de l'administration communale.**

## Validité des cartes civiques

Les autorités cantonales étudient l'introduction du vote par correspondance généralisé à partir de 2002. Cela a comme première conséquence que la **validité des cartes d'électeurs que vous possédez actuellement sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2001.** Vous n'avez aucune formalité à accomplir et ne devez pas détruire votre carte à son échéance du 30 juin prochain. Dans le courant du mois de mai nous vous transmettrons une lettre du conseil d'Etat qui vous confirmera ce qui précède.

Les personnes qui désirent dès à présent voter par correspondance peuvent en faire la demande par téléphone au service communal du contrôle des habitants (tél. 652 01 50).

*D. Grosclaude, syndic*

## Communications de la Municipalité

### Zones industrielles

La Municipalité rappelle que les industriels et les commerçants des zones industrielles de Rionzi, Maillefer et de Budron ont l'obligation de contacter des entreprises privées pour l'élimina-

tion de leurs déchets et autres objets, ceci par mesure d'équité envers les industriels et commerçants hors de ces zones à qui sont facturés des redevances proportionnelles au volume des déchets.

## Déchetteries

Seules les personnes domiciliées sur le territoire de la commune ont accès aux déchetteries de Manlout et de la Viannaz sur présentation obligatoire de la carte de légitimation 2001. Des contrôles sporadiques seront effectués à l'entrée par la police municipale. Ces cartes peuvent être obtenues à l'administration communale.

## Papier et cartons

Nous rappelons que le papier et les cartons ne doivent pas être déposés lors du ramassage des ordures ménagères, mais les jours officiels de l'enlèvement selon le programme remis à chaque ménage.

Toutefois, vous avez toujours la possibilité d'acheminer vos cartons et papiers, à la déchetterie de Manlout pendant les heures d'ouverture.

## A remettre local avec lavabo, WC, pour le printemps 2002

Le Service du feu occupe un local de 83 m<sup>2</sup> situé à la Place du Grand-Mont. Dès l'achèvement du Bâtiment en cours de construction, ce local sera disponible. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Service communal d'aménagement du territoire et bâtiments qui transmettra les inscriptions des personnes intéressées aux propriétaires.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 021/652 01 50

## Sortie des «Aînés»

La traditionnelle journée des «Aînés», instaurée dès 1984, nous permettra à nouveau, cette année, d'apprécier le calme et la sérénité d'une balade sur le Léman. Cette journée est fixée au mardi 12 juin 2001, selon le programme suivant:

- Rendez-vous à Ouchy et embarquement dès 09h45;
- Départ d'Ouchy à 10 heures, circuit sur le lac, repas de midi, animation à bord;
- Retour à Ouchy vers 17 heures.

Les personnes intéressées (bénéficiant des prestations AVS) recevront, en temps utile, un bulletin d'inscription qui devra être retourné au Greffe municipi-

pal, lequel demeure à disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 652 01 50).

Au plaisir d'une prochaine rencontre!

## Réception des jeunes citoyennes et citoyens

L'accueil des nouveaux citoyens et citoyennes qui atteignent leur majorité civile et civique en cette année 2001, soit tous les jeunes gens et jeunes filles nés en 1983, aura lieu le vendredi 4 mai 2001, au «Carnotzet» communal, Bâtiment administratif de Créतालaison, route de Lausanne 16, dès 19 heures. Par avance, Merci de bien vouloir en prendre note.

## De nos institutions

### Service de l'éducation physique et du sport

#### Vacances sportives 2001/2002

Un catalogue de plus de 200 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions vient de paraître. Ces camps sont ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus.

Cette liste peut être obtenue gratuitement sur simple appel téléphonique au:

**Service de l'éducation physique et du sport, chemin de Maillefer 35, 1014 Lausanne, tél. 021/316 39 51, le matin uniquement.**

### Groupe de prévention

Notre «Groupe de prévention» réunit, depuis 6 ans, des professionnels travaillant au Mont, avec des enfants et des adolescents. Nous représentons l'école, le CMS, le Centre logopédique des Hirondelles, les Eglises, la Police, le Service de Protection de la Jeunesse, des médecins, etc. Notre premier souci a été de constituer un réseau de personnes qui savent «qui fait quoi», et qui soit opérationnel rapidement en cas de besoin.

Notre deuxième et constante préoccupation est d'éviter l'isolement des familles. C'est dans cet esprit que nous est venue l'idée de rédiger un répertoire des ressources de notre Commune, pour mettre au courant les familles des lieux de rencontre, des lieux de loisirs, et des services qui existent au Mont.

Pour obtenir ce répertoire ou si des personnes ont des souhaits particuliers, qu'elles seraient prêtes à développer

avec le soutien de notre groupe de prévention, veuillez vous adresser à la personne suivante:

Pour le groupe de travail:  
Christiane Bauer-Lasserre  
Tél et fax: 021/652 64 00  
E-mail: c.bauer-lasserre@freesurf.ch



## APE

L'APE vous informe que **la vente de jouets à la foire de mai** aura lieu le **samedi 12 mai 2001**.

La récolte se fera le **mercredi 9 mai 2001 de 15h30 à 18h00** au foyer de la Grande salle.

Nous vous rendons attentifs au fait que le matériel doit être propre et en bon état.

L'APE vous remercie.

Pour information:  
Mme Carine FAME, 731 21 01.

## A savoir

### Au Mont, une première mondiale!

Un Pelargonium ou géranium en français, soit la variété tricolore: Marnier-Lapostole, rose-rouge avec macule pourpre, à feuilles veloutées. Il est originaire d'Afrique du Sud, région du Cap, mais très rare.

En effet, c'est la première fois que l'on a réussi à le multiplier et à en commercialiser quelques plantes que vous pourrez admirer lors de la Fête de Mai.

L'un des pieds-mère, a obtenu en 1999, le prix du mérite comme nouveauté à Vaumarcus. Cette plante mérite d'être protégée et sa diffusion en sera limitée.

Jean Amiguet sa



### Course aux œufs au Châtaignier

Venez revivre les traditions d'antan...

La section de Lausanne, soutenue par la Chorale des Bouchers, organise, ce lundi, la traditionnelle manifestation connue loin à la ronde et attendue de toute la population de la région: la



« Course aux œufs au Châtaignier » au Mont-sur-Lausanne.

Qu'est-ce que la Course aux œufs? Après le cortège avec costumes historiques relatant la tradition, vient la course proprement dite. Elle oppose deux personnes: un coureur et un lanceur d'œufs. Pendant que le coureur parcourt environ 5 kilomètres, le lanceur d'œufs doit lancer, un à un, au minimum 100 œufs dans un van. Les œufs sont placés sur une ligne de sciure, à la queue leu leu, tous les 30 cm. Mais attention, tous ne sont pas cuits, car chaque septième œuf est... cru, juste pour corser le programme! Le lanceur a droit à l'erreur... et ceux qui n'atteignent pas le van, faute de visette, atterrissent... dans la foule, tradition oblige!

Le vainqueur de la course est celui qui, le premier, aura achevé sa besogne. Alors, lundi de Pâques, au Châtaignier, les paris s'ouvriront: le coureur ou le lanceur?

Voici donc une bonne nouvelle pour les amoureux de traditions folkloriques, puisque la Chorale et la Section du personnel de la boucherie de Lausanne organisent pour la 20<sup>e</sup> fois, la

### Fête des Bouchers et sa course aux œufs

**le lundi de Pâques 16 avril 2001**

Esplanade du Châtaignier  
Le Mont-sur-Lausanne  
(cantine chauffée)

### Dès 11 heures restauration chaude

**Au menu:** assiette de cochonnaille (saucisse à rôtir, atriau, fricassée, pommes de terre purée, salade)

### Programme de la journée

- Concours public de pelage des œufs
- Cortège costumé relatant la tradition
- Officielle course aux œufs
- Course aux œufs pour enfants
- Concert de la Chorale des Bouchers de Lausanne
- Bal champêtre jusqu'à 22 h 00
- Restauration, salade aux œufs

Venez nombreux vivre avec nous ces euphoriques instants qui étaient chers à nos ancêtres. Afin de participer à la couverture des frais d'organisation (orchestre, costumes, autorisations diverses, etc.), une modique somme sera perçue à l'entrée. Un ruban de fête vous donnera droit au spectacle des joutes récréatives de la journée, bal compris. Les enfants jusqu'à 10 ans ont l'entrée gratuite et reçoivent même un œuf cuit et teint.

**En cas de temps incertain, le n° de tél. 1600 vous renseigne dès 9 h 00.**

## Le conseil du vétérinaire

Les soins préventifs constituent la clé de gestion de la qualité de vie des animaux âgés. Les principaux risques de santé liés à l'âge sont un gain de poids, une perte de masse musculaire, de l'arthrose, une détérioration de l'état de la peau et du pelage, des affections des dents et des gencives, des désordres gastro-intestinaux, ainsi qu'une plus grande prédisposition à certaines maladies, notamment rénales, hépatiques ou cardiaques. Une alimentation spéciale est un élément essentiel de cette période de la vie d'un chien pour maintenir un état général optimum. Cette dernière doit viser à favoriser le maintien d'un poids corporel optimal et d'une masse maigre adéquate tout en prévenant l'obésité. De plus, elle doit soutenir les systèmes organiques dont les performances pourraient décliner, notamment le système immunitaire, le tractus gastro-intestinal, la peau et le pelage. C'est pourquoi la nourriture doit être composée de protéines de haute qualité, d'un taux réduit de matières grasses de haute qualité, de fibres contribuant au maintien de la flore intestinale et d'une teneur élevée en vitamines (vit. E principalement), acides gras essentiels et oligo-éléments.

En outre, des consultations régulières chez un vétérinaire permettront d'identifier rapidement des troubles de santé dus au vieillissement et un traitement approprié ou la surveillance nécessaire pourront être mis en place aussi rapidement que possible.

*Dr. L. Walter*

## De nos lecteurs



### Les Amis des 4 coins

Mardi 10 avril 2001 à 14 h 00 à la grande salle, Samuel Monachon nous présentera « Fantaisie romantique » un merveilleux film consacré aux Alpes, aux forêts, aux animaux, aux végétaux, tels que vous ne les avez jamais vus. Un chef-d'œuvre technique plein de sensibilité, de poésie et d'émotion.

Entrée libre. Invitation cordiale à tous.

## De nos sociétés



### Abbayes Réunies

Compte rendu de l'Assemblée générale du 6 mars 2001

### Modification du déroulement de la Fête 2001

Après avoir ouvert l'assemblée générale et traité les points statutaires, le comité, par l'intermédiaire de son Abbé-Président, François Laffely, présenta les grandes lignes de la Fête à venir.

Celle-ci aura lieu du vendredi 6 juillet au lundi 9 juillet, soit le premier week-end des vacances scolaires. Une précision doit être faite sur le rôle des personnes du comité, car les membres se sont posés la question de savoir quelle était la fonction de M. Jean-Pierre Sueur, Municipal, au sein du comité.

L'an passé, M. Sueur a accepté de remplacer l'Abbé-Président en 2002, ce qui lui permet de suivre actuellement la préparation complète d'une fête, et il n'aurait pas été « Fair Play » de laisser un nouveau membre du comité prendre la responsabilité de la société le jour de son élection.

L'assemblée de l'an passé ayant donné comme mission au comité de bien vouloir réfléchir à une nouvelle mouture des activités, les membres présents furent très attentifs durant l'exposé qui leur a été présenté. Que va-t-il se passer de nouveau?

**Vendredi** après la clôture des tirs des cadets à 19 heures, nous ouvrirons le « Caveau des Abbayes » pour une soirée sympathique qui se terminera vers minuit. Ce sera l'occasion de se retrouver entre membres et amis.

**Samedi**, les tirs auront lieu de 9 heures à midi puis de 14 heures à 17 heures, nous devons arrêter les tirs deux heures plus tôt, en fonction du nouveau règlement communal sur l'utilisation du stand.

En soirée, la société organise une « Soirée Raclettes » dès 19 heures, lesquelles seront servies par les Demoiselles d'honneur et les Chevaliers de bal. Soirée chaleureuse, pour l'ambiance, nous aurons un Karaoké jusqu'à 2 heures du matin.

**Attention au dimanche, couronnement en public!**

**Les festivités commenceront avec le culte à 9 h 30.**

Nous nous rendrons en cortège à la Place du Châtaignier et nous procéde-

rons au Couronnement des Rois à 11 heures sur la Place du Châtaignier suivi de la levée des danses et de l'apéritif. La journée continuera avec le banquet par « Marco » de Savigny, la tombola, puis de la danse avec l'Union instrumentale, et en soirée, bal avec Jean-Claude Serex et bar.

Lundi, pas de modification, rassemblement des membres devant l'église, cor-tège des Rois, assiette sous la cantine, tombola, danse et bar.

### **Demoiselles d'honneur et Chevaliers de Bal**

Avis aux jeunes amatrices et amateurs, un week-end de Fête, fort sympathique. Nous recherchons des jeunes gens et jeunes filles de 16 ans et plus pour participer à notre Fête.

Vous pouvez vous adresser à Sébastien Belet au 731 36 76 ou à l'un des membres du comité. Nous essaierons de fournir les robes pour les jeunes filles n'en possédant pas.

### **Nouveaux membres**

Si vous êtes intéressés à devenir membre de la Société, vous pourrez vous inscrire directement lors de la Fête. Une restriction, nos statuts stipulent que les membres soient des Confédérés.

### **Photos**

Si vous possédez d'anciennes photos, nous souhaiterions vous les emprunter afin de les dupliquer et de pouvoir encore améliorer notre classeur des « Archives vivantes » des Abbayes.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre Fête, nous vous donnons rendez-vous au Châtaignier dès le 6 juillet.

*Pour le comité  
F. Laffely*



## **Société de Développement**

### **Fête de Mai**

Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines, la Société de Développement de notre Commune organisera

#### **La Fête de Mai**

qui se déroulera le samedi 12 mai 2001 sur la Place du Petit-Mont.

Si vous désirez participer à cette manifestation, en tant que forain, il suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-joint et de le retourner au plus tard d'ici au 13 avril 2001.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous détenons 30 bancs à votre disposition. Ne tardez donc pas à vous inscrire.

Nous vous remercions d'avance de votre prochaine participation et vous donnons rendez-vous à cette occasion.

*Pour la Sté de Développement  
P. Neyroud*

### **Assemblée générale du 14 février 2001**

C'est devant plus de 60 cotisants que le Président a ouvert la soirée en saluant tout particulièrement Mme Ursula Wyss, 1<sup>re</sup> Vice-présidente de notre Conseil communal. Le rapport présidentiel a permis de relater l'effort principal de l'année 2000 qui a vu la « SDM » soutenir financièrement les sociétés locales quant à l'organisation de la « Fête de Mai » sur deux jours.

Ensuite, le Président a particulièrement loué les efforts fournis par Mme et Messieurs Nusslé et Leuthold pour la paroisse, ainsi que notre membre de comité, Mme Christiane Ruffieux, pour la mise sur pied des concerts en liaison avec la « Guilde de la Musique », ces concerts restant déficitaires mais apportant un peu de poésie dans nos programmes.

Notre caissier a vu nos dépenses dépasser légèrement nos recettes en raison des deux opérations susmentionnées, mais la situation financière de votre « SDM » reste largement saine.

Au chapitre des cotisations 2001, le comité a proposé de les augmenter à Fr. 25.-, afin de financer en partie le projet de « 2 panneaux d'information » installés aux abords des routes de Lausanne et de Cugy permettant ainsi à toutes les sociétés locales du Mont d'indiquer les dates de leurs manifestations.

Ce système de financement avait été adopté pour la reconstruction, en 1996, du clocher sur le collège du Petit-Mont et les cotisations étaient revenues à leur montant de Fr. 20.- à la fin de l'opération.

Les membres présents ont manifesté une certaine retenue quant à cette hausse en précisant que ces panneaux représenteraient un plus pour notre commune et que, par conséquent, la Municipalité devrait financer la totalité de la réalisation. Le Président est chargé d'en faire la demande officielle à l'Exécutif communal. Finalement, l'assemblée a quand même suivi le comité et les cotisations 2002 seront portées à Fr. 25.-.

Pour terminer, le Président a pris congé de notre caissier, M. Daniel Jenni qui, après 8 ans de présence au comité, a souhaité se retirer. Pour le remplacer, l'assemblée a accepté par acclamation l'entrée au comité de M. Rolf Schneider a qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Le nouveau comité se présente donc comme suit:

Président	Edouard Debétaz
Vice-Président	Stéphane Allaz
Caissier	Rolf Schneider
Secrétaire	Michel Cornu
Membres	Christiane Ruffieux Alexandre Cevey Christian Knecht Pascal Neyroud.

La séance s'est ensuite poursuivie par l'accueil de quelque 70 nouveaux habitants.

Un chaleureux merci aux Paysannes Vaudoises pour leurs friandises, à l'Echo des Bois pour son aubade, à l'Union Instrumentale pour son concert et à tout notre comité pour son organisation.

*Pour le Comité:  
Edouard Debétaz, Président*

### **Bulletin d'inscription pour tenir un banc à la Fête de Mai le samedi 12 mai 2001 sur la Place du Petit-Mont**

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Tél. prof./privé: \_\_\_\_\_

Nombre de bancs désirés: \_\_\_\_\_

Nombre de bancs personnels: \_\_\_\_\_

Produits exposés ou mis en vente: \_\_\_\_\_

**Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 13 avril 2001 à:**

**Pascal Neyroud, route des Montenailles 66, 1052 Le Mont**

## Concert à l'Eglise du Mont

(Guilde de la Musique de Chambre)

Invitation chaleureuse le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 17 heures à l'Eglise du Mont, pour notre dernier concert de la saison: **duo degré 21 saxophone et guitare**, Laurent Estoppey Saxophone et Antonio Albanese, guitare.

« De Lhassa à Buenos-Aires: Le Tour du Monde en 60 minutes ».

Les musiciens nous emmèneront aux quatre coins de la planète, des temples japonais et tibétains aux boulevards de New-York, des campagnes arméniennes et roumaines aux rues de Buenos-Aires. Œuvres de N. Coste, A. Piazzola, C. Charrière, D. Kechley, A. Hovhaness, V. Bond, Bela Bartok.

Billets à l'entrée Fr. 15.-.

Verrée de rencontre à l'issue du concert.

Pour le Comité des Concerts  
Daniel Nusslé



## Société de tir du Châtaignier

La nouvelle saison de tir est là. Préparez et graissez vos fusils, rejoignez-nous au stand. Profitez en également pour venir vous y inscrire comme membre. Vous serez les bienvenus. N'oubliez pas que les tireurs sont acceptés au plus tard 30 minutes avant la fin des séances.

### Nos principales activités 2001 au stand du Châtaignier

Programme obligatoire à 300 m

Le samedi 21 avril de 0930 à 1130  
Le samedi 12 mai de 0930 à 1130  
Le samedi 9 juin de 0930 à 1130  
Le jeudi 30 août de 1730 à 1900

Les tireurs seront munis du livret de service et de tir sans oublier la formule

d'invitation à accomplir le tir obligatoire adressée nominativement par les autorités militaires au tireur.

Le tir en campagne à 300 m aura lieu au stand de tir de Froideville

Le jeudi 10 mai de 1700 à 1930  
Sur inscription au n° de tél. 653 79 55  
Le samedi 19 mai de 0930 à 1130 puis de 1400 à 1700

Bien entendu des séances d'entraînement et des tirs à prix sont planifiées. Sur demande à, case postale 10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, nous vous envoyons un programme détaillé.

Le Président  
Michel Chardonnes



## Football-Club Le Mont

Le 2<sup>e</sup> tour de la saison 2000-2001 a recommencé, nous vous communiquons ci-dessous le calendrier des matchs qui se dérouleront au Mont pour nos équipes de 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ligue:

01.04	14h30	LM 1	- Lutry II
03.04	20h00	LM 1	- Slavia-Lsne
07.04	15h45	LM 2B	- St-Légier II
08.04	14h30	LM 2A	- Cugy II
28.04	13h45	LM 2B	- Cité-Sportive
29.04	10h00	LM 1	- Renens II
	14h30	LM 2A	- Villars-Tiercelin
06.05	14h30	LM 1	- Ecublens
12.05	13h30	LM 2B	- Chile Sport II
13.05	14h30	LM 1	- Luc-Dorigny
20.05	14h30	LM 2A	- Fey
22.05	19h00	LM 1	- Lusitano Lsne
30.05	19h00	LM 2B	- Villeneuve II
31.05	19h00	LM 2A	- Penthalaz II

Au plaisir de vous retrouver au bord du terrain.

Le comité



## Pétanque du Mont

### Inauguration officielle

Arrivé au terme de la construction de notre boudrome et de ses jeux extérieurs au début de l'automne 2000, et après une première saison d'hiver fortement animée, nous avons le plaisir de vous annoncer l'inauguration officielle de nos locaux et jeux en plein air, ceci en date du **samedi 28 avril 2001**, selon le programme présenté ci-dessous.

### Programme de l'inauguration

10h00 Réception des invités.

11h00 Partie officielle.

13h30 Ouverture du boudrome à tous. Démonstration de pétanque et concours de tir avec des joueurs du cadre national.

18h00 Fin de l'inauguration.

Le comité

## Prochain journal

### Parution

Fin mai 2001.

### Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.  
Merci de respecter le délai.

### Rédaction

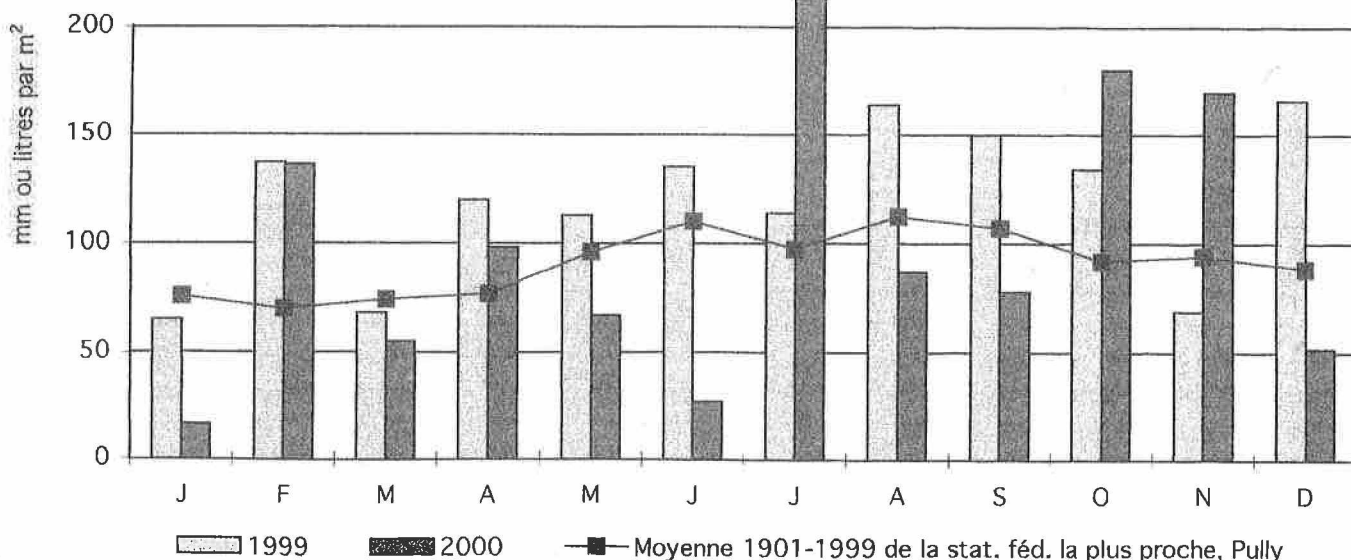
#### Greffe municipale

Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. (021) 652 01 50  
Fax (021) 653 64 29

## Précipitations mensuelles sur le Mont

Précipitations annuelles moyennes = 1094 mm

1435 mm en 1999 et 1180 mm en 2000



M. Janin 537930 / 156100 / 655

**FETE DE MAI**  
**12 MAI 2001**



## **PROGRAMME**

★ **Dès 9 heures pour les parents,  
plus de 40 STANDS:**

- Brocante • Foire aux livres • Tartines • Légumes
- Saucisses • Premiers géraniums • Fruits
- Tonneau • Pâtisseries

★ **La « Gym »** et ses démonstrations

★ **L'Union instrumentale** et ses « Concerts-apéros »

★ **Dès 9 heures ANIMATIONS  
pour les enfants:**

- Un manège de poneys • Tir à air comprimé
- Noce à Thomas • Du maquillage

★ **Show Hip-Hop  
Breakdance  
avec**



*Votre Société de Développement*